

parties, avec le compte général de 1828 et des années antérieures, et précédé d'un aperçu de l'administration de la justice criminelle dans tout le royaume.

7° *Compte moral de l'hospice de l'Antiquaille pour l'année 1831, présenté au conseil d'administration, le 4 septembre 1833.* Lyon, Perrin, in-4°, 25 pp. Des comptes-rendus semblables furent publiés par Achard-James pour les années 1832, 1839, 1841, 1843 et 1844. (V. *Catalogue de la biblioth. Coste*, n° 8545).

8° *Histoire de l'hospice de l'Antiquaille de Lyon.* Louis Perrin, 1834, in-8°, avec planches.

Ce livre est l'une des œuvres les plus importantes d'Achard-James. Bien qu'il ait recueilli avec soin les souvenirs se rattachant à l'Antiquaille, qui fut successivement le palais des empereurs, la prison des martyrs et un couvent de Visitandines, l'auteur s'est attaché surtout à retracer l'histoire de l'hospice et à nous faire un tableau complet de son organisation et des maux qu'il est appelé à soulager.

9° *Rapport sur l'école de la Martinière.* Lyon, Rosary, in-8°. Ce travail renferme un tableau de l'organisation de l'établissement de la Martinière, en 1836, l'indication de ce qu'il devait être, avec l'histoire du conseil de perfectionnement dans ses relations avec le directeur, les professeurs et la commission exécutive. L'auteur réclame surtout vivement l'exécution rigoureuse du testament du major Martin, qui attribue à l'Académie le droit d'ordonner toutes les dispositions relatives à cette école.

10° *Opposition de la Compagnie des ponts sur le Rhône, à Lyon, contre le projet de l'établissement d'un pont en face de la voûte du Collège.* Lyon, 8 janvier 1840. — Louis Perrin, in-4°, 8 pp.

11° *Compte-rendu des travaux de l'Académie de*